



RSM Ouest

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 51 83 30 30
F +33 2 51 83 30 39

www.rsmfrance.fr

Association Société Protectrice des animaux de Loire-Atlantique

Siège social : La Trémouille - 44470 CARQUEFOU
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

Association Société Protectrice des animaux de Loire-Atlantique
Siège social : La Trémouille - 44470 CARQUEFOU
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de l'Association Association Société Protectrice des animaux de Loire-Atlantique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Association Société Protectrice des animaux de Loire-Atlantique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03 exposées dans la note « Règles et méthodes comptables - Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 8 juin 2026

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Ouest-atlantique

Signé par Françoise Drogou
Le 8 juin 2026



da2_gnw4
tx_M3XMMdg0rvz4

Françoise DROGOU

Associée

BILAN ACTIF

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,01		0,09
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit	12 389,00	11 823,28	565,72		4 695,38	
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				26,99		23,54
Terrains	161 005,36	4 827,33	156 178,03		135 488,13	
Constructions	2 143 970,47	1 139 518,85	1 004 451,62		830 907,47	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	55 184,95	41 231,87	13 953,08		16 555,01	
Autres immobilisations corporelles	23 582,19	23 582,19				
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés	425 000,00		425 000,00		299 500,00	
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 821 131,97	1 220 983,52	1 600 148,45	27,00	1 287 145,99	23,63
Stocks et en-cours	1 488,24		1 488,24	0,03	2 323,34	0,04
Créances				2,04		3,85
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	54 926,35		54 926,35		1 630,41	
Créances reçues par legs ou donations	18 244,90		18 244,90		158 100,00	
Autres créances	17 902,47		17 902,47		25 114,09	
Charges constatées d'avance	29 741,27		29 741,27		24 757,63	
Valeurs mobilières de placement	87 762,96		87 762,96	1,48	87 762,96	1,61
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	4 115 619,27		4 115 619,27	69,45	3 860 189,42	70,87
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	4 325 685,46		4 325 685,46	73,00	4 159 877,85	76,37
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	7 146 817,43	1 220 983,52	5 925 833,91	100	5 447 023,84	100

BILAN PASSIF

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		1,41		1,53
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	83 373,65		83 373,65	
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	4 536 344,37	76,55	3 659 457,45	67,18
Excédent ou déficit de l'exercice	477 504,00	8,06	876 886,92	16,10
Situation nette (sous-total)	5 097 222,02	86,02	4 619 718,02	84,81
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	224 549,59	3,79	237 966,35	4,37
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES	(I) 5 321 771,61	89,81	4 857 684,37	89,18
Fonds reportés liés aux legs ou donations	443 810,62	7,49	462 295,38	8,49
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II) 443 810,62	7,49	462 295,38	8,49
Provisions pour risques	49 300,00	0,83		
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(III) 49 300,00	0,83		
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59,48			
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	26 802,49	0,45	32 819,94	0,60
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	83 889,30	1,42	94 023,74	1,73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	200,41			
Créditeurs divers			200,41	
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	(IV) 110 951,68	1,87	127 044,09	2,33
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V) 5 925 833,91	100	5 447 023,84	100

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	4 455,00	6 510,00	-2 055,00	-31,57
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	12 058,43	11 349,40	709,03	6,25
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	290 755,76	281 621,85	9 133,91	3,24
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	47 445,01	36 396,30	11 048,71	30,36
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	170 057,35	155 866,85	14 190,50	9,10
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	728 481,98	1 060 059,26	-331 577,28	-31,28
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		7 492,84	-7 492,84	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	287 909,02	270 287,02	17 622,00	6,52
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I) 1 541 162,55	1 829 583,52	-288 420,97	-15,76
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	2 574,81	3 767,17	-1 192,36	-31,65
Variation de stocks	835,10	-708,73	1 543,83	217,83
Autres achats et charges externes	417 053,51	418 870,28	-1 816,77	-0,43
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	21 341,79	19 490,31	1 851,48	9,50
Salaires	476 627,99	445 855,24	30 772,75	6,90
Cotisations sociales	111 082,16	92 096,74	18 985,42	20,61
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	74 067,91	64 583,59	9 484,32	14,69
Dotations aux provisions	49 300,00		49 300,00	
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	8,13	18,90	-10,77	-56,98
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II) 1 152 891,40	1 043 973,50	108 917,90	10,43
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) 388 271,15	785 610,02	-397 338,87	-50,58

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	103 077,85	97 467,59	5 610,26	5,76
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	103 077,85	97 467,59	5 610,26	5,76
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	103 077,85	97 467,59	5 610,26	5,76
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	491 349,00	883 077,61	-391 728,61	-44,36
Produits exceptionnels (V)		15 033,31	-15 033,31	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		15 033,31	-15 033,31	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	13 845,00	21 224,00	-7 379,00	-34,77
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 644 240,40	1 942 084,42	-297 844,02	-15,34
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 166 736,40	1 065 197,50	101 538,90	9,53
EXCÉDENT OU DÉFICIT	477 504,00	876 886,92	-399 382,92	-45,55
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	46 880,47	38 553,16	8 327,31	21,60
Prestations en nature				
Bénévolat	217 404,00	213 195,00	4 209,00	1,97
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	264 284,47	251 748,16	12 536,31	4,98
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	46 880,47	38 553,16	8 327,31	21,60
Prestations en nature				
Personnel bénévole	217 404,00	213 195,00	4 209,00	1,97
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	264 284,47	251 748,16	12 536,31	4,98
TOTAL	477 504,00	876 886,92	-399 382,92	-45,55

ANNEXE COMPTABLE

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

la protection animale.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

Lutter contre la maltraitance et les abandons

Recueillir et héberger les animaux abandonnés, perdus ou maltraités et leur trouver un foyer

Responsabiliser les propriétaires d'animaux

Procéder à la stérilisation des chats errants pour éviter la surpopulation

Les moyens mis en oeuvre sont :

L'association agit grâce à ses salariés, ses bénévoles, ses adhérents et ses donateurs.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 5 925 833,91 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 477 504,00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/04/2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En conformité avec l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006 ayant pour objet l'information des rémunérations des 3 plus hauts dirigeants : l'association n'emploie aucun cadre dirigeant.

S'agissant des subventions d'investissements, celles-ci sont comptabilisées au passif du bilan dans les fonds associatifs et font l'objet d'un échelonnement sur la durée d'amortissement de l'immobilisation concernée.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

modifié par le règlement n°2020-08.

Le règlement 2023-03 modifie le règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels de droit privé à but non lucratif.

CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE

Le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 et 2023-03, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique à toute entité soumise aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Ce nouveau règlement n'a pas entraîné de changement significatif dans les méthodes comptables appliquées par l'association SPA de LOIRE ATLANTIQUE

Le cas échéant, les impacts liés à la première application des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03 ont été analysés conformément aux dispositions prévues par l'ANC et sont sans incidence significative sur la présentation des comptes annuels.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		DE 10 À 50 ANS
Matériels outillages		DE 3 À 5 ANS
Matériels de transport		DE 3 À 5 ANS
Matériels de bureau, mobilier		DE 3 À 5 ANS

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

Les subventions sont comptabilisées en capitaux propres.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COTISATIONS

Informations concernant la comptabilisation des cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de l'émission de l'appel. En effet, l'association pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE.
- L'association ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

La valorisation du bénévolat est la suivante : 12 200 heures x 11.88 € (smic) x 1.5 (pour les charges) soit 217 404 €.

Les dons en nature sont enregistrés à la valeur que l'association les aurait réglés s'il n'y avait pas eu don.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Frais d'établissement et développement	12 389,00		
Immobilisations corporelles			
Terrains	138 289,36		22 716,00
Constructions sur sol propre	1 903 739,96		240 230,51
Installations techniques, matériel et outillages industriels	52 431,43		2 753,52
Installations générales, agencements et aménagements divers (1)	299 500,00		224 000,00
Matériel de transport	19 697,40		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	3 884,79		
TOTAL	2 417 542,94		489 700,03
TOTAL GENERAL	2 429 931,94		489 700,03
(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	299 500,00		224 000,00

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution par virt poste	par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Frais d'établissement et développement			12 389,00	
Immobilisations corporelles				
Terrains			161 005,36	
Constructions sur sol propre			2 143 970,47	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			55 184,95	
Inst. générales, agencements et aménag. div. (1)		98 500,00	425 000,00	
Matériel de transport			19 697,40	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			3 884,79	
TOTAL		98 500,00	2 808 742,97	
TOTAL GENERAL		98 500,00	2 821 131,97	
(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		98 500,00	425 000,00	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et développ.			7 693,62	4 129,66		11 823,28
TOTAL			7 693,62	4 129,66		11 823,28
Immobilisations corporelles						
Terrains			2 801,23	2 026,10		4 827,33
Constructions sur sol propre			1 072 832,49	66 686,36		1 139 518,85
Inst. tech., mat. et out. industriels			35 876,42	5 355,45		41 231,87
Matériel de transport			19 697,40			19 697,40
Matériel de bureau, informatique			3 884,79			3 884,79
TOTAL			1 135 092,33	74 067,91		1 209 160,24
TOTAL GENERAL			1 142 785,95	78 197,57		1 220 983,52

ETAT DES CRÉANCES

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	54 926,35	54 926,35	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	267,92	267,92	
Débiteurs divers	35 879,45	35 879,45	
Charges constatées d'avance	29 741,27	29 741,27	
TOTAL	120 814,99	120 814,99	
Créances reçues par legs ou donations	18 244,90	18 244,90	

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La comparaison effectuée élément par élément entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valorisation fournie par l'établissement bancaire au 31.12.2025 peut faire apparaître des plus values ou des moins values. Seules les moins values sont comptabilisées sous forme de dépréciation et affectent le compte de résultat.

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gain latent	Perte latente
VMP CREDIT AGRICOLE	87 762,96	156 357,14	68 594,18	
TOTAL	87 762,96	156 357,14	68 594,18	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF**ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE****Du 01/01/2025 au 31/12/2025****CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avance se détaillent comme suit :

inventaire médicaments : 20 677 €
inventaire nourriture animaux : 3 582 €
inventaire produits entretien : 2 052 €
inventaire propane chauffage : 1 771 €
location : 137 €
contrat maintenance : 1 522 €

	Montant
Exploitation	29 741,00
TOTAL	29 741,00

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	53 376,35
Autres créances	17 712,13
Disponibilités	66 065,37
TOTAL	137 153,85

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	83 373,65				83 373,65
Report à nouveau	3 659 457,45	876 886,82			4 536 344,27
Excédent ou déficit de l'exercice	876 886,92		477 504,00	876 886,92	477 504,00
Subventions d'investissement	237 966,35		1 950,41	15 367,17	224 549,59
TOTAL	4 857 684,37	876 886,82	479 454,41	892 254,09	5 321 771,51

ETAT DES PROVISIONS

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une dotation aux provisions de 49 300 € a été constaté sur cet exercice :

- LITIGE LEZARDIERE- demande de dommages et intérêts à la SPA pour avoir retiré des animaux à un particulier - 48 900 €
- LITIGE CNDA - conflit entre administrateurs - 400 €

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Il a été appliqué le règlement n° 2020-08 en ce qui concerne :

- la comptabilisation des legs acceptés en 2025 au compte 75432 pour la somme de 711 626,88 €
- l'application du mécanisme des fonds reportés pour les biens issus de legs destinés à être cédés, ainsi que pour les créances legs non encore encaissées.

Dans le tableau ci-dessous, la colonne encaissements correspond aux legs acceptés dans l'exercice et la colonne décaissements aux legs réellement reçus dans l'exercice.

La somme sur la vente de l'appartement sur le legs CARADEC estimé 32 500 € a été reçue pour la somme de 30 000 €.

La somme sur la vente de l'appartement sur le legs GUYADER estimé à 66 000 € a été reçue pour la somme de 71 000 €.

Legs et donations autorisés par l'administration	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice	Solde des legs et donations en fin d'exercice
BATARD terres			15 000,00	15 000,00
FORTUN liquidités	358,84	1 458,84	1 100,00	
CARADEC appartement	-2 500,00	30 000,00	32 500,00	
CARADEC liquidités	7 319,05	7 319,05		
LEBAS appartement			50 000,00	50 000,00
LEBAS maison			50 000,00	50 000,00
MARIOT liquidités	9 740,00	124 740,00	115 000,00	
COCAUD liquidités	3 612,58	45 612,58	42 000,00	
COCAUD assurance vie	31 645,24	31 645,24		
LUNEL liquidités	18 616,29	18 616,29		
LUNEL assurance vie	20 644,53	20 644,53		
LUNEL appartement	25 456,63	25 456,63		
ADEMIS liquidités	10 000,00	10 000,00		
TENAILLEAU assurance vie	9 925,27	9 925,27		
GUYADER maison			86 000,00	86 000,00
GUYADER maison	5 000,00	71 000,00	66 000,00	
RELIER maison	20 029,40	20 029,40		
RELIER solde succession	312 034,15	312 034,15		
CARIMALO liquidités	3 000,00			3 000,00
STEF liquidités	15 244,90			15 244,90
NIVOIX appartement	94 000,00			94 000,00
CHARRE maison	130 000,00			130 000,00
TOTAL	714 126,88	728 481,98	457 600,00	443 244,90

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	59,48		59,48	
Fournisseurs et comptes rattachés	26 802,49	26 802,49		
Personnel et comptes rattachés	33 229,77	33 229,77		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 306,24	32 306,24		
Impôts sur les bénéfices	13 845,00	13 845,00		
Autres impôts et taxes assimilées	4 508,29	4 508,29		
Autres dettes	200,41	200,41		
TOTAL	110 951,68	110 951,68		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Montant

CHARGES À PAYER

Montant

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59,48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 180,55
Dettes fiscales et sociales	45 304,87
Autres dettes	200,41
TOTAL	59 745,31

**LEGS, DONATION OU ASSURANCES-
VIE POUR PRODUITS ET CHARGES****ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE****Du 01/01/2025 au 31/12/2025**

Les fonds reportés liés aux legs s'élevaient à 457 600 € à l'ouverture de l'exercice.
Augmentation de 242 244.90 € et diminution de 256 600 €.
On obtient des fonds reportés de 443 244.90 € à la clôture de l'exercice.

	Montant
Produits	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	711 626,88
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	101 000,00
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	256 600,00
Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	98 500,00
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	242 244,90
Solde de la rubrique	728 481,98

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal				
Affectées à des biens non renouvelables				
TOTAL	573 546,94	1 950,51		575 497,45
Quotes-parts virées au résultat				
Affectées à des biens non renouvelables				
TOTAL	335 580,60	15 367,17		350 947,77

VENTILATION DES RESSOURCES

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

VENTILATION DES RESSOURCES PAR CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

	Montant N	Montant N-1
PRESTATIONS FOURRIERE	267 327,00	261 908,00
COTISATIONS	4 455,00	6 510,00
DONS	121 784,00	102 254,00
ADOPTIONS ANIMAUX	287 909,00	270 287,00
VENTES DIVERSES	12 058,00	11 349,00
LOYERS	6 178,00	6 653,00
RECETTES DIVERSES	15 800,00	13 060,00
PRODUITS FINANCIERS	103 078,00	97 468,00
LEGS	812 627,00	1 330 201,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		30,00
ABANDON FRAIS KILOMETRIQUES BENEVOLES	48 273,00	53 612,00
SUBVENTIONS	5 390,00	5 530,00
TRANSFERTS DE CHARGES	1 450,00	2 696,00
INDEMNITES JOURNALIERES SALARIES		4 796,00
SUBVENTIONS CONTRATS AIDES	26 688,00	30 866,00
QUOTE PART SUBVENTION VIREE AU COMPTE DE RESULTAT	15 367,00	15 003,00
TOTAL	1 728 384,00	2 212 223,00

Cette information est-elle complète ? Oui

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	7 015,00	6 841,00
TOTAL	7 015,00	6 841,00

LES EFFECTIFS

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Employés et techniciens	15,00	16,00
PERSONNEL SALARIÉ	17,00	18,00

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le montant dans la case frais de fonctionnement devrait être de 155 234.15 € et non 204 534.15 €.

Le montant dans la case dotations aux provisions et dépréciations devrait être de 123 367.91 € et non 74 067.91 €

	Montant N		Montant N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
A - Produits et charges par origine et destination				
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	4 455,00	4 455,00	6 510,00	6 510,00
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	170 057,35	170 057,35	155 866,85	155 866,85
- Legs, donations et assurances-vie	728 481,98	728 481,98	1 060 059,26	1 060 059,26
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	693 801,06		675 759,17	
Subventions et autres concours publics	47 445,01		36 396,30	
Reprises sur provisions et dépréciations			7 492,84	5 809,49
Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	1 644 240,40	902 994,33	1 942 084,42	1 228 245,60
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	874 289,34	255 434,08	839 741,41	212 604,26
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public				
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	204 534,15	47 690,42	139 648,50	38 188,54
Dotations aux provisions et dépréciations	74 067,91	24 784,53	64 583,59	18 068,55
Impôt sur les bénéfices	13 845,00		21 224,00	
Report en fonds dédiés de l'exercice				
TOTAL	1 166 736,40	327 909,03	1 065 197,50	268 861,35
EXCÉDENT OU DÉFICIT	477 504,00	575 085,30	876 886,92	959 384,25

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Au niveau des charges par destination,
la somme de 46 880.47 € correspond à des contributions volontaires aux missions sociales et non à des contributions volontaires pour la recherche de fonds
la somme de 217 404 € correspond à des contributions volontaires aux missions sociales et non à des contributions volontaires au fonctionnement

	Montant N		Montant N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
B - Contributions volontaires en nature				
Produits par origine				
Contributions volontaires liées à la gén. du public				
Bénévolat	217 404,00	217 404,00	213 195,00	213 195,00
Prestations en nature				
Dons en nature	46 880,47	46 880,47	38 553,16	38 553,16
Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	264 284,47	264 284,47	251 748,16	251 748,16
Charges par destination				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France		46 880,47		38 553,16
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds	46 880,47		38 553,16	
Contributions volontaires au fonctionnement				
Prestations en nature				
Personnel bénévol	217 404,00	217 404,00	213 195,00	213 195,00
TOTAL	264 284,47	264 284,47	251 748,16	251 748,16

RAPPROCHEMENT DU CR/CROD

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

La dotation aux provisions de 49 300 € devrait apparaître dans la colonne "dotations aux provisions". Elle est bien dans le total de la colonne.

RAPPROCHEMENT DU CR/CROD

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Missions sociales		Frais de recherche et de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	VNC des éléments d'actif cédés		Total compte de résultat
	réalisées en France par organismes	réalisées à l'étranger versements à d'autres organismes	réalisées à l'étranger versements à d'autres organismes	Générosité du public					Autres produits liés à la gén. pub.	Autres produits non liés à la gén. du pub.	
Achats de marchandise	2 512,14				62,67						2 574,81
Variation de stocks	759,98				75,12						835,10
Autres achats et charges externes	340 639,59				76 413,92						417 053,51
Impôts, taxes et versements assimilés	13 192,70				8 149,08						21 341,79
Salaires	419 432,63				57 195,36						476 627,99
Cotisations sociales	97 752,30				13 329,86						111 082,16
Dotations aux amort et aux dépréciations						74 067,91					74 067,91
Dotations aux provisions											49 300,00
Autres charges					8,13						8,13
Impôt sur les bénéfices							13 845,00				13 845,00
TOTAL	874 289,3				155 234,1	123 367,9	13 845,00				1 166 736,

RAPPROCHEMENT DU CR/CROD

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET LE CROD

	Missions sociales réalisées en France	Missions sociales réalisées à l'étranger	Frais de recherche et de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat
Mise à disposition gratuite de biens et serv.	46 880,47				46 880,47
Personnel bénévole	217 404,00				217 404,00
TOTAL	264 284,47				264 284,47

EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

	Montant N	Montant N-1		Montant N	Montant N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Missions sociales			1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	4 455,00	6 510,00
Actions réalisées par l'organisme	255 434,08	212 604,26	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	170 057,35	155 866,85
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie	728 481,98	1 060 059,26
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - Frais de recherche de fonds					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - Frais de fonctionnement	47 690,42	38 188,54	Total des ressources	902 994,33	1 222 436,11
Total des emplois	303 124,50	250 792,80	2 - Reprises sur provisions et dépréciations		5 809,49
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	24 784,53	18 068,55	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice			Déficit de la générosité du public de l'exercice		
Excédent de la générosité du public de l'exercice	575 085,30	959 384,25	TOTAL	902 994,33	1 228 245,60
TOTAL	902 994,33	1 228 245,60	Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 730 012,43	1 351 628,18
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	575 085,30	959 384,25
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public	101 000,00	419 000,00
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	3 406 097,73	2 730 012,43

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES LIÉ À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

ASSOCIATION SPA DE LOIRE ATLANTIQUE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation		Augmentation		Diminution		Solde à la fin de l'exercice
		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres complémentaires	83 373,65							83 373,65
Report à nouveau	3 659 457,45	876 886,82						4 536 344,27
Excédent ou déficit de l'exercice	876 886,92			477 504,00	575 085,30	876 886,92	959 384,25	477 504,00
Subventions d'investissement	237 966,35			1 950,41		15 367,17		224 549,59
TOTAL	4 857 684,37	876 886,82		479 454,41	575 085,30	892 254,09	959 384,25	5 321 771,51